

Euronext N.V. et la Bourse de Luxembourg ont estimé que le G.E.I.E. constituait un véhicule tout à fait approprié pour mettre en œuvre les projets de leur partenariat dont la première étape a été franchie, le 2 mai 2007, avec la migration de la Bourse de Luxembourg vers la plate-forme de négociation NSC®.

Le basculement vers NSC® est la première phase de l'échange de technologies prévu par l'accord de partenariat. Lorsque les aspects techniques auront été mis en place, les partenaires exploiteront l'ensemble des capacités du nouveau G.E.I.E. pour promouvoir la marque commune LuxNext® auprès des acteurs des marchés des capitaux et développer le segment des obligations « corporate » privées, dans les domaines de l'admission au marché, de la négociation et de la diffusion d'informations.

Les dirigeants d'Euronext N.V. et de la Bourse de Luxembourg se réjouissent de la création du G.E.I.E qui marque une étape décisive de la mise en œuvre du partenariat entre les deux entreprises de marché.

Communiqué de presse Lancement du partenariat entre Euronext et la Bourse de Luxembourg

Le 22 mars 2007

Euronext et la Bourse de Luxembourg ont le plaisir d'annoncer la signature ce jour d'un accord-cadre (Master Agreement)¹ venant concrétiser l'engagement de coopération réciproque établi au cours de précédentes discussions entre les parties.

Cet accord se traduira par la création, dès le mois prochain, d'un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) réunissant dans un premier temps ses deux membres fondateurs, Euronext et la Bourse de Luxembourg. Ce GEIE aura pour objectif de développer un standard commun pour l'admission et la négociation des obligations « corporate » grâce à l'utilisation et à la promotion d'une solution technologique de pointe, complète et intégrée. Concrètement, l'ensemble des instruments admis aux marchés de la Bourse de Luxembourg sera disponible, dès le deuxième trimestre 2007, sur NSC®, la plate-forme de négociation unique pour les marchés au comptant d'Euronext. Les membres d'Euronext auront ainsi la possibilité de négocier les valeurs disponibles sur la Bourse de Luxembourg, soit près de 40.000 instruments – dont 29.000 obligations – émis par plus de 4.000 émetteurs de plus de 100 pays différents.

Parallèlement, Euronext adoptera également, dans le courant du deuxième trimestre 2007, les services et les outils d'admission SAGE® utilisés par la Bourse de Luxembourg pour ses activités dans le domaine de la dette « corporate ».

Cette coopération fructueuse entre Euronext et la Bourse de Luxembourg permettra d'établir un véritable standard européen à la fois pour l'admission et pour la négociation des obligations « corporate ». Baptisé LuxNext, ce standard offrira :

▣ Aux émetteurs la possibilité d'utiliser les normes et procédures établies par le marché de référence en Europe pour l'admission des obligations « corporate »

▣ Aux investisseurs une gamme complète de produits variés sur le segment de la dette « corporate » disponibles sur le premier pôle de liquidité en Europe

Euronext et la Bourse de Luxembourg, via le GEIE ainsi créé, entendent unir leurs forces pour la promotion et le développement de LuxNext à travers l'Europe, notamment grâce à des outils marketing ciblés.

¹ soumis à l'accord des autorités de régulation et de la concurrence

Dédié dans un premier temps aux obligations « corporate » et à une sélection d'instruments de taux (ABS, CDO, covered bonds, mortgage bonds et TCN), LuxNext a vocation à s'étendre à d'autres produits.

Jean-François Théodore, Président du Directoire et PDG d'Euronext, a déclaré : « Un an seulement après les premières discussions entre nos marchés, Euronext et la Bourse de Luxembourg franchissent aujourd'hui une nouvelle étape dans leur coopération. Grâce à ce nouvel accord, nous serons capables d'ici peu d'offrir un standard européen en matière de cotation et de négociation des obligations corporate ».

Raymond Kirsch, Président du Conseil d'administration de la Bourse de Luxembourg, a déclaré : « Notre rapprochement avec Euronext, qui relève essentiellement de la stratégie

entrepreneuriale, doit nous permettre de consolider notre assise technologique et commerciale avec pour objectifs principaux de créer, d'une part, un label commun pour développer des activités autour de la dette « corporate » et, d'autre part, d'exploiter commercialement les retombées de nos efforts communs dans ce domaine ».

Notes à la rédaction :

Euronext

Euronext est la première bourse paneuropéenne, née en septembre 2000 de la fusion des marchés actions et dérivés des bourses d'Amsterdam, Bruxelles et Paris. En 2002, BVLP, la bourse portugaise et LIFFE, la bourse internationale de produits dérivés, ont rejoint Euronext. Euronext offre une large gamme de services comprenant la cotation d'instruments financiers, la négociation sur actions et dérivés, la distribution d'information financière et de support technique. Euronext est le plus grand marché des actions en Europe, sur la base du nombre et de la valeur des transactions traitées via le système central. Euronext.liffe, l'activité dérivés d'Euronext, est la deuxième bourse de produits dérivés en Europe en termes de volumes traités et la deuxième dans le monde en termes de capitaux échangés.

Bourse de Luxembourg

La Société Anonyme de la Bourse de Luxembourg a commencé ses activités en 1929. Depuis sa création, elle a développé une expérience importante dans le domaine de la cotation et du négoce de valeurs mobilières de nature et d'origine géographique très variées. Aujourd'hui, la Bourse de Luxembourg cote sur ses deux marchés (réglementé et Euro MTF) 29.000 émissions obligataires, ce qui représente 60% du total des obligations internationales cotées fin 2006 sur les bourses de l'UE. Elle cote également 7.000 parts d'organismes de placement collectif (OPC), libellés en une vingtaine de devises et proposant les possibilités d'investissements les plus variées, ainsi que 220 Global Depositary Receipts d'émetteurs établis dans des pays à économie en voie de transition.

Le portail de la Bourse, www.bourse.lu, fournit à l'investisseur particulier un accès aisé aux informations de marché relatives aux valeurs luxembourgeoises. Ces informations sont complétées par celles accessibles via le portail de CCLux www.cclux.lu, société spécialisée dans les données relatives aux organismes de placement collectif luxembourgeois et intégrée à la Bourse de Luxembourg depuis mai 2002.

Contacts presse :

Euronext

Amsterdam + 31 20 550 44 88

Bruxelles + 32 2 509 1392

Lisbonne + 351 21 790 0021

Londres + 44 20 7379 2789

Paris + 33 1 49 27 11 33

Bourse de Luxembourg + 352 47 79 36 272